



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119457026-42-XXXX

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

4697700M (agent de détartrage Sensia Arena 4x80g)

46978000 (Sensia Arena care set 1x80g)

14015000 (Agent de détartrage pour générateur de vapeur, F-digital deluxe agent de détartrage 6x80g)

Numéro CAS: 5949-29-1

Numéro CE: 201-069-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: ANTICALCAIRE

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Grohe AG

Rue/B.P.: Industriepark Edelburg

Place, Lieu: 58675 Hemer

Allemagne

WWW: www.grohe.com

E-mail: info@grohe.com

Téléphone: +49 (0)2372 93-0

Télécopie: +49 (0)2372 93-1322

Service responsable de l'information:

Téléphone: +49 (0)2372 93-2037

sustainability@grohe.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,

Téléphone: +33 388 373737

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

2 de 10

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P264	Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique:	C6 H8 O7 x H2O Acide citrique monohydraté
Numéro CAS:	5949-29-1
Numéro CE:	201-069-1
Numéro RTECS:	GE7810000
Numéro de commerce international:	2918 14 00

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation:	Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau:	Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
Ingestion:	Rincer la bouche puis faire boire 2 à 4 verres d'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

3 de 10

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre d'extinction.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Éviter le contact avec la substance.

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Porter un équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Nettoyer.

Endiguer les grandes quantités et les pomper dans le réservoir.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

4 de 10

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter un équipement de protection approprié.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Non conteneur métallique.
Stocker les récipients hermétiquement fermés au sec.
A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec agents oxydants, alcalis, agents réducteurs ou métaux.
Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Indications diverses:

Éviter la formation de mélanges de poussières et d'air, à cause du risque d'explosion.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

PNEC:

PNEC eau (eau douce): 0,44 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,044 mg/L
PNEC station d'épuration: 1000 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 34,6 mg/kg dw
PNEC sédiment (eau de mer): 3,46 mg/kg dw
PNEC sol: 33,1 mg/kg dw

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:

En cas de dégagement de poussières, porter un masque anti-poussière.
Autres possibilités: Appareil avec filtre à particules P1 conforme à la norme EN 143.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

5 de 10

Protection des mains:	Gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants: caoutchouc nitrile - Epaisseur du revêtement: 0,11 mm. Période de latence: >480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
Protection corporelle:	Porter un vêtement de protection approprié.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: solide, cristallin Couleur: incolore à blanc
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	à 10 g/L: 2,2 à 25 °C, 50 g/L: 1,85
Point de fusion/point de congélation:	135 - 152 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	(Décomposition)
Point éclair/plage d'inflammabilité:	non applicable
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	à 20 °C: <= 0,1 hPa
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 1,542 g/cm ³
Solubilité:	à 25 °C: (Ethanol) 49 g/L
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: env. 1630 g/L
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	à 20 °C: -1,72 log P(o/w) (OECD 117) D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est peu probable
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	> 170°C
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Risque de formation d'un mélange air-poussière explosif.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Température d'ignition:	345 °C
Densité apparente:	env. 800 - 1000 kg/m ³



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

6 de 10

Indications diverses:

Poids moléculaire: 210,14 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Risque de formation d'un mélange air-poussière explosif.

10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment avec agents oxydants, agents réducteurs, métaux et bases.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de toute chaleur forte. (Apparition d'eau de cristallisation à l'échauffement.)
Éviter la formation de mélanges de poussières et d'air, à cause du risque d'explosion.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, agents réducteurs, métaux, bases

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: > 170°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

DL50 Rat, par voie orale:	(Substance exempt d'eau) 3000 mg/kg
DL50 Souris, par voie orale:	(Substance exempt d'eau) 5040 mg/kg
DL50 Rat, intrapéritonéal:	(Substance exempt d'eau) 375 mg/kg
DL50 Souris, intrapéritonéal:	(Substance exempt d'eau) 961 mg/kg



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

7 de 10

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux (Lapin): non irritant (OECD 404)

Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux (Lapin): Provoque une sévère irritation des yeux. (OECD 405)

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité (in vitro, Test d'Ames): négatif (Lit.)

Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes

En cas d'inhalation: Peut provoquer des irritations.

Après absorption:

En cas d'ingurgitation de grandes quantités: mal d'estomac, toux, vomissement avec sang.

Remarques générales

Selon les connaissances actuelles, bonne tolérance physiologique (ni mutagène, ni cancérigène ou tératogène).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

8 de 10

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Effet nocif en raison d'une modification du pH.
Toxicité pour les algues:
IC5 Scenedesmus quadricauda: 640 mg/l/7d (exempt d'eau).
IC5 Myrocystis aeruginosa: 80 mg/L/8 d.
Toxicité bactérienne:
EC5 Pseudomonas putida: > 10000 mg/L/16h (exempt d'eau).
Toxicité pour la daphnia:
EC50 Daphnia magna: env. 120 mg/L/72h (exempt d'eau).
Toxicité pour le poisson:
LC50 Leuciscus idus: 440 - 760 mg/L/96h (exempt d'eau).

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité: > 98 %/2 d (OECD 302 B).
Le produit fait preuve d'une bonne dégradabilité biologique.

Besoins en oxygène: DBO: 481 mg/g/5d
DCO: 685 mg/g
DThO: 685 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable ($\log P(o/w) < 1$).
Coefficient de partage: n-octanol/eau:
à 20 °C: -1,72 $\log P(o/w)$ (OECD 117)
D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 07 01 99 = Déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base: Déchets non spécifiés ailleurs
FFDU = fabrication, formulation, distribution et utilisation

Recommandation: Incinération avec autorisation des autorités locales.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

9 de 10

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

néant

14.4 Groupe d'emballage

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Étiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: P102 Tenir hors de portée des enfants.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 8/9/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

Agent de détartrage pour générateur de vapeur & Sensia Arena

Numéro de matière 409591040

Page:

10 de 10

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Littérature: ICSC 0704

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Nom commercial du produit, Numéro de matière

Créée: 10/5/2013

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.